

Repas pour les Seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de Pierrelaye (CCAS) propose un service de portage de repas à domicile pour les seniors et les personnes fragilisées ou en situation de handicap.



© ?

Le service social de Pierrelaye, propose pour sa part aux seniors une inscription au déjeuner au Foyer restaurant.

Le portage des repas

Ce service est à votre disposition 7 jours sur 7 et peut être mis en place rapidement pour la durée et le rythme de votre choix. Les tarifs sont établis en fonction de vos ressources.

La demande se fait auprès du CCAS de Pierrelaye avec les éléments suivants :

- un justificatif de domicile
- la photocopie du dernier avis d'imposition
- une pièce d'identité

Actuellement une trentaine de pierrelaysiens bénéficient de ce service.

Barème des quotients en euros Tarifs depuis le 1er janvier 2022

De 0 à 950 euros	3,00 euros
De 951 à 1100 euros	4,30 euros
De 1101 à 1250 euros	6,10 euros
De 1251 à 1400 euros	6,90 euros
Plus de 1401	8,50 euros

Les repas du Foyer Restaurant

Le service social de Pierrelaye, propose également aux seniors l'inscription au déjeuner au Foyer restaurant.

Les tarifs sont établis en fonction de vos ressources.

La demande se fait auprès du service social de Pierrelaye avec les éléments suivants :

- un justificatif de domicile
- la photocopie du dernier avis d'imposition
- une pièce d'identité

Actuellement une quinzaine de pierrelaysiens bénéficient de ce service.

Barème	Tarif par repas depuis le 1er décembre 2016
---------------	--

De 0 à 500 euros	1,35 euros
De 501 à 650 euros	1,75 euros
De 651 à 800 euros	2,45 euros
De 801 à 950 euros	2,70 euros
De 951 à 1500 euros	3,20 euros
A partir de 1501 euros	3,50

Exterieur

/,00 euros

Contact

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél. 01 34 32 41 90

ccas@ville-pierrelaye.fr

Service Social

Tél. 01 34 32 41 90